



Arrêté de la Maire
Présidente du Conseil d'Administration

Publié le : 19/06/2024

FIN.24.05.A7

OBJET : Direction Autonomie - Régie de recettes n° 425 Logements intergénérationnels - Fin de fonction du régisseur titulaire et du mandataire suppléant suite à la suppression de la régie

La Maire de la Ville de Besançon, Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,

Vu l'arrêté n° AG.24.05.A3 du 21 février 2024 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur Général du CCAS,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 16 octobre 2019 portant sur l'évolution des modalités d'indemnisation des régisseurs et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté n° 2022-02 du 21 janvier 2022 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant,

Vu l'arrêté n°FIN.24.05.A6 du 11 juin 2024 mettant fin à la régie de recettes n°425, Considérant qu'il convient de mettre fin aux fonctions du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,

ARRETE

Article 1er : A compter du 15 juin 2024, il est mis fin aux fonctions de régisseur titulaire de Madame Stéphanie BOZON.

Article 2 : A compter du 15 juin 2024, il est mis fin aux fonctions de mandataire suppléant de Madame Saliha HEDNA.

Article 3 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'acte.

Article 4 : Le Directeur Général du CCAS est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville,
- adressé au Trésorier Principal du Grand Besançon, comptable du Centre Communal d'Action Sociale,
- notifié aux intéressés.

Besançon, le **19 JUIN 2024**

Le Directeur Général,
Par délégation,


Alban SOUCARROS



Nom prénom	Fonction	Date de notification	Signature précédée de la mention « Vu pour acceptation »
BOZON Stéphanie	Régisseur titulaire		
HEDNA Saliha	Mandataire suppléant		

2309 4001 9 :

